

Monsieur le Recteur,

Les personnels de l'éducation, aux côtés des salarié.e.s de tout le pays soutenus par une très large majorité de la population, sont engagés depuis plusieurs semaines dans un mouvement social d'une ampleur sans précédent contre le projet de réforme des retraites Borne/Macron.

Le rejet de cette réforme est massif dans la profession et nombre de nos collègues ont fait valoir leur droit de grève à plusieurs reprises lors des journées nationales d'action des dernières semaines pour exiger son retrait. Certain.e.s en sont à leur neuvième jour de grève et d'autres journées de grève sont à prévoir.

A ce jour, peu de retrait de salaire pour fait de grève ont été opérés dans l'académie.

Le Sgen-CFDT attire votre attention sur le fait que des retraits sur salaires trop importants placeraient les personnels dans des difficultés financières, dans un contexte de hausse des prix qui grève déjà fortement le pouvoir d'achat de tous.tes.

Nous vous demandons donc de donner des consignes aux services pour que les prélèvements des jours de grève n'excèdent pas deux jours par mois.

Nous vous prions, Monsieur le Recteur de croire en l'assurance de notre considération distinguée et en notre dévouement au service public d'éducation.

Julien Duruisseau  
Secrétaire général

